

NB : tout dossier incomplet à la date de fermeture des candidatures sera déclaré irrecevable. Nous conseillons donc - considérant le grand nombre de candidatures à traiter - de ne pas attendre les derniers jours pour déposer votre dossier, afin de permettre son complément si besoin

Poste à pourvoir

Collège/Institut/Ecole de rattachement : **Sciences et Technologies** Unité de formation : **Biologie**
 Localisation géographique du poste : **Campus Bordes**
 Section CNU de publication : **65**
 Intitulé du profil : **Génétique Moléculaire et Cellulaire (contrat 6 mois)**
 Job profile : **ATER**
 Date de contrat : **01/10/2026 au 31/03/2026**

Profil enseignement

Filières de formation concernées : **Licence Sciences de la vie filière à fort effectif étudiants (2^{ème} et 3^{ème} année avec respectivement 600 et 300 étudiants)**

Matières enseignées : **Génétique & Génomique**

Objectifs pédagogiques : **La personne recrutée devra enseigner dans différentes UE de génétique et biologie moléculaire et avoir des connaissances dans les domaines suivants : mécanismes de bases de l'expression génétique, organisation des génomes, génotypage et phylogénie, technologies en biologie moléculaire et cellulaire appliquées aux procaryotes et aux eucaryotes.**

Profil recherche

Structure de recherche d'accueil : **La personne recrutée participera aux travaux de recherche de l'un des centres de recherche suivants : IBGC, CBMN¹, BRIC, LBM, BFP, ISVV, MRGM.**

Département de rattachement : **Sciences Biologiques et Médicales ou Sciences et Technologies pour la Santé ou Sciences de l'environnement**

Mots-clés (laboratoire) : **Analyse Génétique et Génomique, Régulation Transcriptionnelle, Biologie Synthétique, Régulation Cellulaire, Génomique**

Mots-clés (projet de recherche) : **Génétique, Biologie de Synthèse, Analyse fonctionnelle**

Résumé du projet de recherche : **La personne recrutée développera son activité scientifique au sein de l'une des équipes affiliées, dont le choix dépendra de l'expérience acquise dans ses recherches antérieures.**

¹ Dans le cadre de la protection du potentiel scientifique et technique national, le laboratoire CBMN est classé zone à régime restrictif (ZRR). L'accès à une zone à régime restrictif est soumis à l'autorisation du chef d'établissement, après avis favorable du ministre qui a déterminé le besoin de protection. Cette autorisation d'accès en ZRR doit être obtenue préalablement à la nomination ou à la signature du contrat.

Contacts

Contact pédagogique : **Pr. François DOIGNON** - francois.doignon@u-bordeaux.fr, 05 57 12 25 84

Contact recherche : **Dr. Didier THORAVAL** - didier.thoraval@u-bordeaux.fr, 05 57 12 25 84

Procédure de candidature

ETAPE n°1 :

Vous devez **enregistrer** votre candidature pour le poste qui vous intéresse sur le site du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche via le module **ALTAIR** du portail **GALAXIE**.

ENREGISTREMENT CANDIDATURE :

[ALTAIR](#)

<https://galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/antares/can/astree/index.jsp>

Délai d'enregistrement :

du **mardi 24 mars 2026 à 10 heures** (heure de Paris) au **jeudi 23 avril 2026 à 16 heures** (heure de Paris)

ETAPE n°2 :

Vous devez **impérativement** déposer votre dossier de candidature sur l'application **AGDOR**, **au plus tard le jeudi 23 avril 2026 à 16h** (heure de Paris) :

DÉPOT du DOSSIER DE CANDIDATURE

[Accès application AGDOR](#)

<https://www.iut.u-bordeaux.fr/agdor>

● Pour cet emploi ATER, cliquer sur « **Collège Sciences et Technologies** » puis choisir l'appel à candidatures correspondant au libellé de l'emploi ATER tel qu'affiché dans Altair.

● Pour revenir sur l'écran d'accueil (où sont listées toutes les structures affectataires d'emplois ATER, dont le Collège Sciences et Technologies, cliquer sur le bouton ♦ [Retour à la page d'accueil](#) situé en bas à gauche de votre écran

Aucun dossier transmis par mail ne sera accepté

Aucun dossier ne sera accepté après la date de clôture des inscriptions, fixée au jeudi 23 avril 2026 (le courriel de confirmation de dépôt dans l'application faisant foi).

Tout dossier déposé hors délai ou tout dossier incomplet à la date limite susmentionnée SERA DÉCLARÉ IRRECEVABLE.